



Rapport ESG – Art 173

Nom de l'entité : Covéa Profil Equilibre

31/12/2018

Présentation de la démarche générale de Covéa Finance

Covéa Finance est la Société de Gestion de Portefeuille (« SGP ») du groupe Covéa (réunissant les marques MMA, MAAF et GMF).

Covéa Finance positionne l'ESG comme un moyen complémentaire de maîtriser les risques embarqués dans ses portefeuilles en venant compléter et enrichir la vision traditionnelle de l'investissement basée sur des critères financiers, comptables et boursiers. La notion d'ESG apporte ainsi une réelle valeur ajoutée pour la gestion de portefeuilles.

Les grands principes

En raison de son modèle de gestion basé sur la collégialité, la transversalité, la primauté de l'allocation d'actifs sur le produit et de la recherche de performance absolue plutôt que relative, Covéa Finance a décidé d'avoir une approche globale de l'ESG dans toute sa chaîne de valeur. Cela nécessite une approche graduelle et progressive dont le présent rapport rend compte pour la première fois.

Les grands principes structurants qui encadrent la déclinaison de l'ESG sont :

- La prise en compte de la caractéristique principale de Covéa Finance comme filiale du groupe d'assurance Covéa, c'est-à-dire l'intégration des principes de base de l'assurance à l'intérieur de la gestion financière
- La prise en compte de la stratégie financière de Covéa
- La prise en compte du modèle de gestion de Covéa Finance
- La notion de progressivité dans l'intégration de l'ESG
- La recherche d'alignement d'intérêt entre les parties prenantes

Nos politiques et engagements

Quatre politiques viennent encadrer et structurer la démarche ESG de Covéa Finance

- La politique ESG
- La politique de vote
- La politique d'exclusion
- La politique d'engagement

La prise en compte de l'ESG dans le processus d'investissement est inscrit dans les objectifs pluriannuels d'entreprise 2017/2019, et l'ESG est inclus dans la chaîne de valeur de Covéa Finance.

Ressources internes

Covéa Finance a fait le choix de développer sa propre méthodologie d'analyse ESG pour répondre à ses besoins spécifiques.

Cette méthodologie d'analyse comprend notamment deux grilles d'appréciations : l'une a trait aux émetteurs privés, et l'autre aux émetteurs souverains. Ces deux grilles ont fait l'objet d'une revue courant 2018 et continueront d'évoluer en 2019 afin d'y intégrer de nouveaux critères d'appréciation.

Une équipe d'analystes ESG de 3 personnes est dédiée à ces sujets.

Au cours de l'exercice 2018, Covéa Finance a poursuivi le déploiement d'un outil ESG propriétaire, qui permet notamment de consolider les appréciations ESG sur les émetteurs, de suivre les controverses, et de calculer l'intensité carbone de nos portefeuilles.

Pour Covéa Finance, face à l'afflux de données, les chiffres publiés doivent conserver un sens. Covéa Finance a donc une approche progressive dans l'utilisation des données externes pour privilégier l'appropriation du sujet en interne.

Le recours à des prestataires nous apportant une expertise spécifique et ciblée a été acté. Ceci vient en complément de la méthodologie de recherche développée en interne.

Ci-dessous les prestataires de données sélectionnés :

Prestataires	Données fournies	Expertise
ISS	Recommandations de vote et Analyse	Analyse gouvernance personnalisée selon la politique de vote interne
ISS Ethix	Données sectorielles	Identification des émetteurs selon les secteurs listés dans la politique d'exclusion
Beyond Rating	Indicateurs climat (émetteurs privés et souverains)	Expertise climat

Pour plus d'informations sur la démarche de Covéa Finance, merci de consulter le site internet de Covéa Finance (rubrique : Engagements & ESG).

Réalisations et mise en œuvre

Composition du portefeuille

Fonds	Type (actifs)	Poids dans le portefeuille	Couvert par une analyse ESG	Actif net au 31/12/2018	Poids dans les encours de Covéa Finance
Covéa Profil Equilibre	Souverain	5,3%	Oui	726 617 550€	0,76%
	Autres (monétaires, multigestion, futures...)	94,7%	Non		

Méthodologie

Conformément à sa méthodologie, Covéa Finance a fait le choix d'avoir une approche progressive. L'analyse ESG couvre les titres suivants : actions, obligations (émetteurs souverains et privés). Des questions spécifiques portant sur les thématiques ESG sont incluses dans les questionnaires de *due diligence* de la multigestion. Néanmoins, ces titres ne sont pas couverts par l'analyse ESG à ce stade pour des raisons de faisabilité. 5,3% des encours du fonds sont donc couverts par une analyse ESG.



Covéa Finance suit également l'intensité carbone de ses actifs (publiée au niveau consolidé dans le rapport ESG de Covéa Finance).

Au 31/12/2018, 94,7% des encours composant le portefeuille Covéa Profil Dynamique ne sont pas intégrés dans le calcul de l'intensité carbone, notamment pour des raisons de faisabilité (transparisation des fonds externes détenus dans les fonds de fonds) ou encore en raison de l'horizon court de l'investissement (monétaire).

Covéa Finance a donc choisi de ne pas publier l'intensité carbone de ce portefeuille dans un souci de représentativité (périmètre éligible au calcul trop peu représentatif : 5,3% du portefeuille).